

Table des matières

Sommaire	7
<i>Jean-Marie BURGUBURU</i>	
Préface	9
<i>Régis DE GOUTTES</i>	
Avant-propos. La DUDH entre texte et symbole.	
L'universalisme en débat, témoignage d'un acteur	11
<i>Valentine ZUBER, Emmanuel DECAUX et Alexandre BOZA</i>	
Introduction	15

Première partie

De l'histoire à la critique

<i>Valentine ZUBER</i>	
1948 : les 70 ans de la DUDH, un anniversaire en demi-teinte	19
I. Une postérité tardive et fragile	19
II. Un texte profondément enraciné dans l'histoire	21
A. Genèse d'un idéal	21
B. L'« invention » moderne des droits de l'Homme	22
C. Une origine religieuse ou laïque ?	23
D. La construction de l'édifice des droits de l'Homme au xx ^e siècle	24
E. Une œuvre de mobilisation internationale face à la barbarie	25
F. La DUDH un accident de l'histoire à la postérité fructueuse	26
G. Une inégalité régionale dans la protection effective des droits humains ..	29
III. Un processus inachevé	30
A. Une extension du domaine des droits	30
B. Une politique des droits de l'Homme parfois contre-productive	31
C. La critique de l'universalité	32
Conclusion	33

Emmanuel DECAUX

L'écriture de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Les travaux précurseurs de l'Institut de droit international entre 1921 et 1948 ... 37

I. La session de New York de 1929 :
une première tentative minée de contradictions 39

II. La session de Lausanne de 1947 :
la base éthique de la refondation du droit international 46

Alexandre BOZA

L'institutionnalisation paradoxale des droits de l'Homme en 1948 51

I. La production d'une référence renouvelée aux droits de l'Homme
dans les années 1940 52

II. Tendre au pragmatisme en matière de droits de l'Homme 55

III. La mise en place de dispositifs de promotion des droits de l'Homme ... 56

Irène HERRMANN

Une universalité vue de l'Est ? Compréhension, présentation

et instrumentalisation soviétiques de la DUDH (1948-1976) 61

I. L'expression de cette absence d'universalité
du point de vue Est-Ouest (principes) 63

II. Expression pour le monde soviétique (discours) 65

III. Raisons de l'expression (concepts) 68

Conclusion 70

Deuxième partie

De nouveaux regards...

Blandine CHÉLINI-PONT

Les droits de la femme dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme ... 73

I. Les conditions historiques qui auraient dû rendre
la déclaration universelle plus « consistante »
en matière de droits de la femme 74

A. La SDN, premier foyer de militance internationale 75

B. La Commission interaméricaine des femmes (1928),
premier laboratoire des droits 76

C. L'intégration du principe d'égalité des droits
dans la Charte des Nations unies 76

II. Préparation de la Déclaration universelle
et place des femmes dans cette déclaration 78

A. Les difficultés autour de la Sous-Commission de la condition
de la femme et sa faible contribution à la rédaction de la DUDH 78

B. La réticence de certains États, deuxième cause du « minimalisme » de la Déclaration	81
C. Le principe de l'égalité au sein de la famille et sa fragilité	82
Conclusion	85
 <i>Mogens Chrom JACOBSEN</i>	
Des incohérences à l'intérieur du régime international des droits de l'Homme ...	87
I. Le perfectionnisme de la Déclaration universelle des droits de l'Homme ...	89
II. Les droits indérogeables	91
III. Deux pactes	93
Conclusion	96
 <i>Steven JENSEN</i>	
La Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 à 70 ans : entre histoire, mémoire et politique	99
I. La nature multidimensionnelle de la DUDH	99
II. Anniversaires de la DUDH et politique de commémoration, 1958-2018	102
 <i>Elsa LAFAYE DE MICHEAUX</i>	
Décliner la DUDH en Asie du Sud-Est	107
I. Signer : un état des lieux des conventions de l'ONU en Asie du Sud-Est en 2020	109
A. Une dynamique de signatures hétérogène et fortement contrastée	111
B. La délicate classification des pays signataires	112
1. Les mieux-disants présentent les plus forts contrastes politiques (Indonésie, Philippines, Cambodge et Timor oriental)	112
2. Entre bonne volonté universaliste et art de la réserve : le formalisme des cas médians (Vietnam, Laos, Thaïlande)	116
3. Les anciennes possessions britanniques : nettement moins engagées (Malaisie, Myanmar, Singapour et Brunei)	118
II. Progresser : un régime protecteur en construction, des avancées sur le terrain (1998-2012)	121
A. Les étapes d'une institutionnalisation inédite à l'échelle régionale	122
B. Jeunes institutions nationales des droits de l'Homme et progrès des indicateurs	125
III. Éviter les conséquences : des textes et des signatures qui n'engagent que peu	127
A. Conserver le fond paradigmatique des « valeurs asiatiques »	128
B. Transposer les valeurs asiatiques dans les textes des droits de l'Homme ...	133
C. Rester dans le monde réel des droits de l'Homme	134
D. Reconnaître les principes sans les mettre en application	135

E. Céder à la tentation du recul en matière de protection des droits après 2014?	137
Conclusion : un processus instable et largement dépendant de l'inscription au sein des relations internationales	139

Dato Ambiga SRENEVASAN

Le rêve d'incarner avec succès l'inscription de la DUDH en Asie du Sud-Est : la Nouvelle Malaisie post-2018	143
I. La Malaisie, la DUDH et les droits de l'Homme	144
II. La Malaisie et le droit international des droits de l'Homme	146
III. La DUDH et le droit international dans les tribunaux	147
IV. La nouvelle Malaisie et les droits de l'Homme	148
V. Les défis de la nouvelle Malaisie/« Malaysia Baru »	149
VI. Fenêtre d'opportunité	151

Troisième partie

De la critique à la pratique : droits de l'Homme et religions

Fernando ARLETTAZ

Religion(s) et droits de l'Homme dans le processus d'adoption de la Déclaration universelle de 1948	155
I. La longue procédure d'adoption de la Déclaration universelle	156
II. Liberté de religion, liberté de conscience, liberté de pensée	159
III. Le droit à changer de religion	161
IV. L'interdiction de la discrimination religieuse	162
V. Les limites de la liberté de religion	164
Conclusion	165

Dominique AVON

La problématique de l'apostasie et ses déclinaisons dans les États à référence musulmane. Autour de l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme	167
I. La promotion des références juridiques islamiques dans le droit national	168
II. La mobilisation en vue de modifier le droit international des droits de l'Homme	171
III. Un exemple de tension entre deux référentiels : le Maroc	173

Olivier DE FROUVILLE

Le jugement cosmopolite : réflexions sur l'éthique de la pratique juridictionnelle. À propos des « affaires du niqab » devant la Cour européenne des droits de l'Homme et le Comité des droits de l'Homme des Nations unies	179
I. Le « faire juridique »	179
II. L'éthique de la pratique juridique	180
III. L'éthique de la pratique du juge des droits de l'Homme	182
IV. Droit à la liberté religieuse et éthicité laïque : les affaires « du niqab » ...	184
A. Premier niveau d'analyse : la lecture positiviste	186
B. Deuxième niveau d'analyse : l'éthique de la pratique juridique	195

Laurence BURGORGUE-LARSEN

Conclusion. Entre combats et critiques : l'irréductible permanence de la Déclaration universelle	203
I. Une fabrication complexe	205
A. Une écriture difficile	205
B. Un contenu discuté	206
1. Indivisibilité et approche chronologique	207
2. Universalisme et modernité	208
a. Universalisme vs relativisme	208
b. Modernité vs archaïsme(s)	209
II. Une postérité ambivalente	209
A. Une concrétisation incontestable	210
1. La concrétisation juridique	210
2. La concrétisation institutionnelle	213
3. La concrétisation sociale	213
B. Une concurrence indéniable	213
1. La concurrence juridique complémentaire	214
2. La concurrence juridique destructrice	214
 Les auteurs	 217